

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 625

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 29

Après l'alinéa 46, insérer l'alinéa suivant :

« - au début de la seconde phrase, le mot : « Il » est remplacé par les mots : « Cet objectif » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.